

Archives et Souvenirs familiaux

**La famille et
la ville au XIX^e siècle**

Patrice de LARRARD

Mars 2012



La famille et la ville

La famille et l'île



*Les portraits de nos aïeux toulousains sont « flous ». Celui de gauche est le portrait de l'**abbé Cassaigne** mais la toile retrouvée dans le grenier de Toulouse était crevée au niveau du visage et l'artiste qui l'a restauré en a inventé un. Celui de droite est supposé représenter **Pierre Sénac** car c'est la première photo de l'album timbré à ses initiales, un bien fragile indice !*



Cet opuscule est uniquement à usage familial et ne peut être vendu



LA FAMILLE ET LA VILLE AU XIXÈME LA FAMILLE ET L'ÎLE

La livraison 2012 va être dans la ligne des précédentes en ce sens que le phénomène urbain a été abordé pour Bordeaux au XVIIIème/début XIXème et pour Barcelone. Dans les deux cas, il s'agissait de grandes villes portuaires dont l'essor n'a pas attendu le XIXème.

Mon idée est d'aller plus loin en me concentrant sur la seule ville de Toulouse et sur nos ascendants ou alliés proches au XIXème siècle. Je n'utiliserai Bordeaux que pour donner des éléments de comparaison. Dans tous les cas j'écarterai toutes les villes plus petites qui nous éloigneraient du sujet principal qui est la naissance de la grande ville. Les Montauban, Castelnau-dary, Saint-Gaudens, Revel... sont donc hors sujet.

La ville est une création ancienne mais ce qui nous intéresse c'est le développement brutal qui transforme un centre historique en mégapole. Se déclenche ainsi un phénomène d'accélération qui, en concentrant un grand bassin d'emploi, favorise la multiplication des entreprises qui y trouvent à la fois des travailleurs en grand nombre et aux compétences diversifiées et des consommateurs contraints d'acheter. En effet, en ville l'auto-consommation, habituelle en campagne, devient marginale et la part de la production qui passe par le marché s'accroît. C'est cette dynamique qui rend incomparables les mégapoles avec les villes moyennes. Elles produisent à meilleur coût, exportent et participent aux grands échanges.

La grande ville a la réputation d'être une « mangeuse d'hommes » et certes il y a ceux qui ne s'acclimatent pas à ce nouveau contexte, meurent vite, victimes du manque d'hygiène, de maladies ou de sous-alimentation. Ceux-là laissent peu de traces dans les archives et, il faut le dire, nos sources familiales privilégient les gagnants.

L'île tropicale est un lieu différent que nous avons souvent effleuré : Bordeaux vit des

Antilles où les Cazotte ont habité. Par plusieurs points de vue, l'île ressemble à la ville. L'île tropicale dévore encore plus l'homme européen, surtout au XIXème siècle alors que l'on ne sait pas soigner les maladies de ces pays et, surtout le paludisme. Et que dire des esclaves dont l'espérance de vie est encore plus courte ! Mais par rapport à la ville la difficulté de renouvellement de la population y est pire : les immigrants ne viennent pas de l'arrière pays avec une culture commune, mais de populations diversifiées disponibles sur les côtes de multiples pays. Esclaves ou engagés ont un niveau de vie encore plus bas par rapport au planteur qu'entre l'industriel et ses ouvriers. En plus, cet écart est accru par la différence de race. Ce fut un choc quand Lucien Gasparin, créole c'est-à-dire sang mêlé, devint en 1906 député de La Réunion et qu'en 1920 le malabar (noir du sud de l'Inde) Joseph Mourouvin acheta l'usine sucrière de Ravine Glissante aux Adam de Villiers, parents des Chateauxvieux.

Comme la ville, l'île tropicale voit passer beaucoup de monde car ce n'est pas un endroit isolé du reste de la planète mais un relai sur les grandes voies commerciales internationales : après les Antilles, il y a le continent américain et La Réunion est une étape sur la route de l'Inde. Le naufragé, le malade débarqué du vaisseau qui relâche, le fonctionnaire ou le soldat affecté dans l'île, le voyageur que les événements politiques empêchent de retourner dans sa patrie, ou, plus souvent, comme dans les grandes villes, le pauvre diable attiré par l'espoir d'une vie meilleure... autant d'hommes qui se sont retrouvés sur l'île et y ont fait souche, amenant leur compétence, expérience et soif de réussite.

Les Chateauxvieux de La Réunion et leurs alliés seront nos guides.

LA FAMILLE ET LA VILLE

Le contexte démographique et social toulousain au début du XIX^{ème} siècle

Toulouse compte 50 171 habitants en 1801 alors que Bordeaux atteint 96 000 âmes. De toute évidence le développement très rapide du commerce bordelais au siècle précédent fait la différence. D'ailleurs la même statistique en 1821 montre que ce différentiel de la conjoncture a été exceptionnel car en 20 ans Bordeaux a perdu 4 000 habitants alors que Toulouse en a gagné 2 157. En fait la croissance démographique de Toulouse ne décolle vraiment que sous la monarchie de juillet si bien que le cap des 90 000 est dépassé dès 1841, celui des 110 000 en 1861, les 120 000 en 1871, les 140 000 en 1881 et celui des 150 000 en 1911 (Bordeaux à la même date en avait 260 000). Cela veut dire qu'en 110 ans la population toulousaine a triplé, soit une croissance plus forte que celle de Bordeaux. A titre de comparaison, Montauban n'est passé que de 22 000 habitants en 1801 à 30 000 en 1911. Notons enfin que cette croissance de Toulouse s'accélère au XX^{ème} siècle si bien que la ville atteint 216 000 habitants dès 1936.

Ce développement n'a pas été obtenu par la croissance naturelle de la population. Celle-ci est constamment négative durant la période, les décès dépassant les naissances de près de 400 personnes par an de 1836 à 1880. Cela était dû aux conditions de promiscuité des habitants et à l'insuffisance d'infrastructure de la ville, notamment l'absence d'égout. L'année 1854 a montré l'impact d'une épidémie sur une ville telle que Toulouse : le choléra a porté alors les décès à 3 425 alors que la moyenne de la décennie était de 2 300. Le déficit naturel ne pouvait être comblé que par un flux constant d'immigrants. Sur un siècle ce flux total est évalué à 160 000. Ces hommes sont attirés par les salaires proposés : autour de 1840 le salaire moyen journalier à Toulouse est de 2,45 Fr contre 1,99 dans le

reste du département. La grande majorité venait des villages alentour : François Fabre de Castelnau d'Estrefonds, Auguste Craman de Saint-Julia, Dominique Pradinet de Carbonne, tous villages de la Haute-Garonne, et François Lisle de L'Isle-Jourdain à la frontière du Gers.

La structure des fortunes reflète aussi la différence initiale entre les deux villes. Sous l'Ancien Régime, la fortune est très déséquilibrée à Toulouse où elle est concentrée sur la noblesse parlementaire (le parlement de Toulouse était une cour d'appel au ressort gigantesque, de la Garonne au Rhône) et la noblesse de cloche (les capitouls anoblis dès leur nomination). Il n'y avait pas, comme à Bordeaux, entre les nobles riches et le tiers état pauvre un groupe important de négociants. Cette bipolarisation initiale à Toulouse explique peut-être que la ville ait joué un rôle plus radical pendant la Révolution. Il faut se souvenir qu'en 1793 Toulouse a sauvé la République en se ralliant à la Convention et en refusant la proposition de participer à une union fédéraliste faite par Marseille et Bordeaux. Il est sûr que Toulouse s'est épargné ainsi la répression qu'a connue Bordeaux mais que lui est resté attaché le surnom de « Toulouse, la rouge », qui n'a pas été toujours usurpé.

LA PHOTO DE 1846

La charte fondatrice de la monarchie de juillet prévoyait que le cens électoral était fixé à 200Fr d'imposition. Seuls avaient droit de voter les hommes payant annuellement cet impôt.

La liste en était donc imprimée dans chaque département avant chaque scrutin et la dernière liste avant la révolution de 1848 est celle portant sur les impôts payés en 1846. La plupart des archives départementales ont donc conservé pieusement cette liste qui donne pour les heureux électeurs (2,5% de la population masculine) le détail de leurs impôts. Il s'agissait de l'impôt foncier, du

personnel et mobilier, des portes et fenêtres et de la patente pour les commerçants et industriels et ce pour chaque bureau de paiement. La liste de la Haute-Garonne va

donc nous permettre de situer la position de chacun et de comparer cette photo avec celle équivalente de la famille de Bordeaux.

Nom et profession	Bureau de paiement de l'impôt	Foncier	Personnel et mobilier	Portes et fenêtres	Patente	Total
Auguste Craman Confiseur	Toulouse	0	19,72	24,52	156,40	200,64
Bernard Pradinet Charpentier	Toulouse	173,48	16,68	113,19	79,98	383,33
Philippe Lafontan Charpentier	Toulouse	186,73	24,41	114,82	103,20	429,16
François Fabre Négociant	Noueilles Toulouse	804,49 197,17	106,52 93,94	22,10 18,86	0	1 243,58
Alexandre Patras de Campaigno Propriétaire	Le Vaux Toulouse Montech (T&G) Masgrenier (T&G)	932,21 0 492,05 115,85	159,45 85,05 33,60 0	19,04 0 1,74 0	0	1 838,99

Les 3 premiers peuvent être traités ensemble car ils sont tous en activité et ont des niveaux de taxation comparables. Craman est arrivé récemment, il n'a pas de capital immobilier mais son affaire de confiserie est prospère. Les charpentiers (Lafontan est le beau-frère de Pradinet) ont une fortune immobilière équivalente d'immeuble de rapport qu'ils occupent en partie sur les remparts abattus (rue Basse du Rempart pour le 1er, rue du Rempart Saint Etienne pour le second). Lafontan, qui a hérité de l'affaire de son père, a une position plus établie et paie une patente plus lourde.

Après les actifs, passons aux propriétaires. François Fabre n'a plus d'activité commerciale mais a été le plus gros droguiste de Toulouse sous l'Empire et payait à l'époque une des plus grosses patentes de la ville (369 Fr en 1813). Il s'est acheté une belle propriété dans le Lauragais, Beauvan. Il a aussi une maison à Toulouse 15 rue Saint Etienne et un train de vie qui supporte la comparaison avec Alexandre Patras de Campaigno. Celui-ci a deux

propriétés agricoles, l'une dans le Lauragais à Bélesta et l'autre dans le Tarn et Garonne à cheval sur 2 communes. Il loue un logement à Toulouse. Né à Barcelone, il est le fils de Marie Madeleine de Larrard et le frère du maire de Toulouse sous le Second Empire.

Il faut noter que nous ne trouvons pas les Lisle, les Cassaigne, et les Sénac.

A titre de comparaison, passons maintenant aux parents des Larrard à Bordeaux. Pour comprendre les liens généalogiques, il faut se reporter au schéma de La Famille des Autres qui retrace la ligne d'ascendance directe des Larrard dans le bordelais et leurs liens avec les Dutemple, Journu, Basse... Jean Paris est le fils du professeur décapité sous la Révolution, Auguste et Théodore Journu sont ses beaux fils, Emile Paris est son fils, Elisée Damas est son associé qui a épousé une cousine Paris, Elise. Henry Basse est un aïeul direct des Larrard.

La comparaison est vite faite : le vin domine l'activité bordelaise et pousse les prix à la hausse : les patentes, la valeur des maisons

Nom et profession	Bureau de paiement de l'impôt	Foncier	Personnel et mobilier	Portes et fenêtres	Patente	Total
Théodore Journu Négociant en vin	Bordeaux Gradignan	56,76	97,02	0,62	195,63	350,03
Elisée Damas Négociant en vin	Bordeaux	0	155,2	0	404,3	559,5
Emile Paris Négociant en vin	Bordeaux	0	242,48	0	608,62	851,10
Henry Basse Négociant en vin	Bordeaux Cénon-Labastide	1 053,19	193,99 29,16	46,98	826,00	2 149,32
Jean Paris Propriétaire	Bordeaux Salleboeuf	465,06 1 171,91	232,78 138,46	76,27 86,19	0	2 170,67
Auguste Journu Négociant en vin	Bordeaux Preignac	989,09 406,51	290,95 121,48	110,15 98,82	912,94	2 929,94

en ville (chais compris) et le stock de vin pris en compte dans le personnel et mobilier. En revanche la valeur des propriétés agricoles est similaire du Bordelais au Lauragais et devient l'actif principal du négociant qui prend sa retraite. De même, on peut remarquer que les associés ne sont pas à parts égales (patente) : Auguste Journu, marié et chef de famille, tient la dragée haute à son frère célibataire et Emile Paris, qui vient d'une famille de négociant en vin, laisse une part congrue au mari de sa cousine qui était, avant les noces, dans le négoce des matières résineuses.

LES FONDATEURS INDUSTRIELS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Nous ferons entrer en scène les fondateurs par ordre chronologique en donnant la priorité à la dame du lot, Marguerite Cassaigne, nappeteuse-lingère, suivie de François Lisle, vendeur de drap au détail, de François Fabre, négociant grossiste, de Dominique Pradinet, charpentier, d' Auguste Craman, confiseur et de Pierre Sénac, minotier.

Marguerite Cassaigne est une authentique toulousaine née en 1769 d'une famille de fournisseurs du quartier populaire de Saint Nicolas sur la rive gauche de la Garonne. Le fournisseur était le propriétaire d'un four qu'il mettait à la disposition de ses clients qui y cuisaient le pain dont il avait fait la pâte eux-mêmes. A sa mort en 1792, Jean Bertrand Cassaigne laisse un arpent de vigne à Lardenne pour 1 500Fr et une petite maison à Toulouse de 2 600Fr ...le patrimoine type de l'artisan de l'époque. A 33 ans elle épouse un boulanger de Toulouse, Noël Billas qui a 52 ans et vient de perdre sa première femme, Anne Estaders. Le bougre lui fit un enfant car elle eut un petit fils qui obtint une petite renommée comme père de Saint Sulpice, économiste et directeur spirituel du séminaire de Viviers. En tous les cas Noël Billas meurt le 15 octobre 1815 qualifié de la profession de « nappeteur-linger », profession qu'il n'exerçait pas lui-même mais celle de son épouse qui, selon le code civil de Napoléon, n'avait pas d'existence juridique autonome en matière commerciale. Cette profession est par nature discrète car le client achetait la toile à un commerçant et l'apportait à la nappeteuse-

lingère pour la coudre, peut-être la broder et en assurer l'entretien, travaux féminin réalisés en chambre. Marguerite avait donc probablement des femmes qu'elle payait à la pièce en assurant l'interface avec les clients, un de ces métiers féminins ignorés des dictionnaires. En tous les cas c'était une profession rentable car en 1821 quand elle décide de se payer un militaire de 15 ans son cadet, elle apporte une dot de 30 000Fr ! Athanase Subervie n'avait lui que sa demi-solde de capitaine car le roi Louis XVIII n'avait pas voulu conserver dans l'armée d'active le demi-frère du général Subervie, comploteur républicain impénitent, qui assistait d'ailleurs à la noce. Il ne reprendra du service qu'après la chute de la branche aînée des Bourbon, en 1830.

Le second mariage de Marguerite ne fut pas très heureux car Athanase avait un caractère « vif et emporté » qui avait justifié son déplacement brutal de la compagnie de gendarmerie d'Agen à celle d'Auch en 1832 suite à un conflit interne dans la compagnie attisé par « la femme Hencelin » (cf les officiers de carrière de ma parentèle). Le ménage était plus ou moins séparé car, ayant pris sa retraite, Athanase meurt le 17 juin 1844 dans le quartier nord de Toulouse, place Arnaud Bernard, alors que son épouse habite dans le sud, place du Salin, et qu'il prend soin de préciser à la chancellerie de la Légion d'honneur que son héritier est son frère Jean Jacques à qui il faut verser ses arrérages de pension d'officier de l'ordre. En revanche Marguerite bénéficia d'une pension annuelle de veuve de commandant de 500Fr.

Marguerite ne meurt que le 30 mars 1869 place de la Monnaie à Toulouse, laissant le beau mobilier de salon de style Louis-Philippe qui se trouve aux Terrisses.

François Lisle est né en 1772 à l'Isle-Jourdain mais ses parents le laissèrent tôt orphelin et il fut confié à un frère de sa mère, Pons Escalas, forgeron à la Salvetat Saint Gilles en Haute-Garonne. Très vite les relations avec son oncle se tendent puisqu'en 1786 François l'attaque sur les comptes de tutelle. Il

s'en suivit qu'il émigra rapidement à Toulouse où il tint un petit commerce de drap au détail. Il y épousa le 3 janvier 1797 la sœur de Marguerite Cassaigne, Jacquette, qui était née à Toulouse en 1769. Le couple eut 2 enfants survivants : Léon, né à Toulouse en 1803, l'officier de cavalerie dont la carrière a été soutenue par le général Subervie (cf les officiers de carrière de ma parentèle), et Mélanie née en 1808, qui épousera en 1835 Auguste Craman récemment arrivé de Saint-Julia. A cette date François et Jacquette Lisle étaient décédés. Soulignons ici que l'immigrant commence par épouser une jeune fille originaire de la ville pour faciliter son intégration et, dans le cas de Lisle, son épouse est plus âgée que lui de 3 ans.

Le cas de **François Fabre**, venu de Castelnau d'Estrefonds, est similaire à la différence près qu'il est déjà un négociant important (droguiste) lorsqu'il épouse à Toulouse le 9 juillet 1810 Victorine Fournier, de 7 ans sa cadette qui lui apporte une dot de 17 500 Fr. Le père de la mariée avait été un officier de robe courte à la chancellerie du parlement de la ville. François laisse à son décès une fortune foncière de 700 000Fr.

Bernard Pradinet est né à Carbonne en 1784 et, arrivé à Toulouse, a épousé Marie Lafontan, fille d'un charpentier toulousain qui a probablement initié Bernard à ce métier. A son décès en 1872, il laissait un beau patrimoine dont les seuls biens immobiliers valaient 156 000 Fr. On peut penser qu'il y avait aussi des liquidités et effets de commerce car le testament stipule que chacun des 7 enfants recevra un bien immobilier dont les différences de valeurs se régleraient par paiement de soultes. C'était, pour l'essentiel, des maisons de rapport situées dans le quartier Saint Georges qui a fait l'objet d'une grande réfection dans les années 1960/70 si bien qu'il n'existe plus aujourd'hui aucun de ses bâtiments sauf celui du 5 de la rue de La Fonderie et la propriété de campagne de Saint-Simon dont nous reparlerons ultérieurement. Nous avons cependant une description précise de la maison du 55 rue

du Rempart Saint Etienne dont la parcelle était relativement petite avec 188 m². Au rez-de-chaussée, il y avait un magasin sur la rue (une pharmacie) et la loge du concierge sur la cour. Les trois étages au-dessus avaient deux appartements de 2 pièces, l'un sur la rue, l'autre sur la cour. En 1872 cette maison était estimée à 28 000Fr, donc une des plus chères de la succession. Notons au passage que l'urbanisation de la rue du Rempart Saint-Etienne et du quartier Saint Georges attendant a été réalisée sous la Monarchie de Juillet et au début du Second Empire. Enfin les prix montent vite car à la mort de l'héritière de la maison, 11 ans plus tard, elle vaut 74 000Fr.



Photo prise vers 1970 avant la rénovation du quartier. Le 55 est l'immeuble de droite. L'immeuble de gauche faisait également partie de la succession Pradinet

Auguste Craman est né à Saint Julia le 24 juillet 1808 où il a appris le métier de confiseur qu'il est venu exercer à Toulouse peu avant son mariage le 9 décembre 1835 avec Mélanie Lisle qui avait le même âge que lui. Il est toujours resté autour de l'hôtel d'Assézat. Nous ignorons le montant de sa fortune lors de son décès en 1875 car il n'avait qu'un fils unique et, n'ayant plus aucun bien immobilier après avoir cédé tous ses droits sur la maison familiale et les terres de Saint Julia, il pouvait se dispenser de toute déclaration.

Pierre Sénac est le seul de ces pères fondateurs à être un pur toulousain, né rue de la Balance le 7 août 1816 d'un père boulanger et de la fille d'un perruquier du quai Saint Pierre. Il est boulanger avec son père 17 rue des Couteliers le 12 juin 1840 lorsqu'il épouse Antoinette Pradinet de 3 ans sa cadette. Il apporte 4 000Fr et la jeune fille, 4 300Fr. Ils déménagent alors rue Lafayette où ils ont deux enfants mais le 16 mars 1859, il acquiert un immeuble d'habitation 19 rue d'Aubuisson pour 32 000Fr ; il est alors qualifié de minotier. En fait cela signifie qu'il avait une part dans le moulin de Château entre le quai et l'île de Tounis. Les actionnaires (appelés pariers) étaient rémunérés sous la forme d'une part de mouture. Pierre Sénac avait donc besoin d'un endroit où entreposer cette farine et disposer de chevaux et charrettes pour la livrer aux boulangers. Il semble qu'entre 1867 et 1873, Pierre Sénac ait quitté la rue d'Aubuisson pour aller habiter au Moulin du Château, ce qui veut dire qu'il était devenu le directeur du moulin. A ce moment là, il semble avoir procédé à la transformation de la maison et ait contraint son gendre à louer un appartement rue Temponières (1870) puis rue des Paradoux (1873 et 1875). Au plus tard en 1878, les travaux étaient finis et la famille avait réintégré l'immeuble à l'exception de lui-même qui est resté au moulin jusqu'à son décès le 12 janvier 1880.

L'immeuble est alors estimé à 130 000Fr, ce qui inclue la valeur de la parcelle, particulièrement vaste, de 1 313 m². Vu que cet immeuble a été donné à sa fille, on peut penser qu'il avait des valeurs mobilières d'un montant similaire pour son fils, sans compter les biens nécessaires à sa veuve. Cette hypothèse est étayée par la présence de créances diverses pour plus de 120 000Fr dans les biens laissées par son épouse à son décès le 18 mars 1897. Il laissait donc un actif total de plus de 300 000Fr.

Enfin, pour fournir un repère sur les étapes de l'urbanisation de la ville de Toulouse, il faut noter que Pierre Sénac avait acheté la maison de la rue d'Aubuisson à un entrepreneur, nommé Galinier qui avait lui-même acquis le terrain le 30 août 1849 d'un jardinier

nommé Capoul. C'est Galinier qui avait construit la maison comme immeuble de rapport. Avant la Seconde République, on peut donc supposer qu'entre les boulevards, qui occupent le terrain des anciens fossés des remparts de la ville, et le canal du Midi, le terrain était peu bâti et dédié à des fonctions peu ou prou agricoles.

LES BIENFAITEURS ET POLITICIENS

Pour Toulouse j'ai retenu le curé Jean Cassaigne et le maire de la ville, Jean Patras de Campaigno, et pour Bordeaux Henry Basse

Jean Cassaigne, né à Toulouse le 31 mars 1772, a eu tôt la vocation mais a dû laisser passer la Révolution avant de pouvoir entrer au séminaire, ce qu'il fit après la conclusion du Concordat. En 1810, il en sortit prêtre, vicaire dans sa paroisse d'origine, Saint Nicolas, avec l'annotation « Bon et honnête garçon, timide à la chaire ». En 1824 il remplace son curé décédé et occupera cette fonction jusqu'à sa mort en 1860. Au cours de son apostolat il fit des dons notables pour améliorer la vie de cette paroisse populaire :

- le 12 avril 1835, il avait donné une maison aux sœurs de Saint Nicolas en face du dépôt de mendicité
- le 29 juin 1845, il avait donné une maison 12 rue Saint Joseph de la Grave à la ville pour y créer une école confiée aux frères des écoles chrétiennes
- dans les années 1850 il fit installer des orgues dans son église

Bien que sa famille soit originaire du Gers et du Pas de Calais, **Jean Patras de Campaigno** est né le 2 juillet 1801 à Barcelone où son père était capitaine aux Gardes Wallonnes du royaume d'Espagne et sa mère Marie Madeleine de Larrard, fille d'un riche banquier de la ville. Au retour des Bourbon, son père qui avait été fait prisonnier par les soldats de Napoléon revint en France et s'installa à Toulouse tandis que Jean faisait ses études à Sorèze puis à Saint Cyr. Il en sortit officier de cuirassiers jusqu'à son mariage en 1838 pour

épouser Hermine Duchol de Signac qui lui apportait une belle fortune. Il revint alors à Toulouse et se mêla de politique à partir de 1848. Légitimiste d'origine, devenu adjoint au maire en 1849, il donna des gages au Prince-Président qui le fit chevalier de la Légion d'honneur en 1850 avant d'en faire le maire en juillet 1858. Il fut nommé officier de la Légion d'honneur en 1862, élu député comme candidat officiel en 1863 et se lança en 1864 dans un grand chantier de rénovation urbaine sur le modèle d'Haussmann. Il ne s'agissait de rien de moins que de percer le centre de la ville de deux artères se coupant orthogonalement au coin du musée des Augustins après en avoir détruit le réfectoire : ce sont les rues de Metz et d'Alsace-Lorraine. La municipalité devait exproprier les terrains nécessaires au projet et les revendre pour une somme convenue à des financiers qui construiraient les voies et les immeubles les bordant ; une fois l'opération terminée les financiers revendraient à la ville pour la même somme les voies aménagées et feraient leur bénéfice (colossal !) sur la vente des immeubles.

Ce projet suscita une levée de boucliers : les commerçants des anciennes rues condamnées, les patrons d'entreprises qui craignaient une hausse des salaires à cause de l'ampleur des travaux à effectuer, les ouvriers locaux qui craignaient l'afflux de nouveaux ouvriers, la jalousie des entreprises locales non retenues et surtout l'ampleur des emprunts à contracter pour financer les expropriations. Dès 1865, les élections municipales renvoyèrent le maire. Celui-ci, quelque peu amer, se contenta de ses mandats politiques de député et de conseiller général. Cela dit, même s'il a été réduit et réalisé sur une période plus longue, le projet porté par Jean Patras de Campaigno a abouti !

La défaite de 1870 marqua la fin de sa vie publique et il mourut le 12 octobre 1876 dans son hôtel particulier du 10 rue Croix Baragnon. Cet hôtel avait été édifié au XVIIIème siècle par le marquis de Castellane qui était revenu l'occuper au retour des Bourbon qui l'avaient nommé alors colonel de la garde nationale de la ville. Nous ne savons pas quand Jean Patras de Campaigno l'avait acquis mais nous savons



Même génération, même costume, même rosette de la Légion d'honneur, regards différents....

Jean Patras de Campaigno



Jean Henry Basse

qu'à son décès il a été évalué à 452 000Fr et le mobilier à 12 000Fr.

Pour établir un élément de comparaison avec Bordeaux, nous introduisons ici **Jean Henry Batet-Basse**. Il est né au Bouscat dans la banlieue de Bordeaux de Jeanne Batet et de père inconnu le 23 septembre 1800. En mars 1822 Arnold Rotger Basse l'adopta et le maria à Marie Rozy Carié, fille de Gabriel Carié, négociant en vin, et Pétronille Victoire Paris, descendante du professeur décapité (cf La Famille des Autres). Gabriel Carié donna à Jean Henry 30 000Fr dans la société qu'il venait de constituer avec son gendre tandis qu'Arnold Rotger lui donnait 50 000Fr comptants. L'adopté avait tout pour bien démarrer dans la vie !

Arnold Rotger était un authentique allemand associé de la maison Bethmann depuis 1796 car cette très honorable maison traversait alors de graves difficultés suite à la faillite d'un gros partenaire travaillant avec Saint-Domingue. Jean Jacques de Bethmann vieillissant promu alors 3 de ses commis, dont Basse, au rang d'associés. En 1803, Basse fut nommé consul à Bordeaux du Mecklembourg-Schwerin. Il mourut en 1824, toujours présent dans une maison qui peinait à retrouver son

rang. Il est fort possible qu'à la fin de sa vie, il ait voulu régulariser une situation ancienne.

En tous les cas, Henry va rapidement montrer ses talents : à la mort de son père adoptif, il hérite du poste de consul et entre au tribunal de commerce dès 1837, en devient président en 1846 ; élu à la Chambre de commerce, il en sera président de 1846 à 1851 puis de 1860 à sa mort. A ce titre, il a participé à des discussions âpres sur l'ouverture des frontières et à l'adoption d'une politique de libre-échange. On sait que Napoléon III en septembre 1856 vint à Bordeaux pour faire avancer ce projet et qu'Henri Basse en était, comme il fut en avril 1860 de la délégation envoyée à Paris discuter du tarif douanier des sucres avec Magne, le ministre des finances, et Rouher, le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Il mourut le 5 juin 1867, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de Wendes (mecklembourgeois). Sa maison était une des premières de Bordeaux dans le commerce du vin avec la Belgique. En 1863 le stock de vin de la maison Basse était évalué à 256 000Fr. Elle continua dans les mains de son fils Edmond dont la fille, Cécile, épousa Alexandre de Larrard .

LES GÉNÉRATIONS D'HÉRITIERS

Les générations d'héritiers sont souvent plus ternes que celles des fondateurs. Ceux-ci sont parvenus grâce à leur talent, à leur énergie, à leur détermination à assurer un confort à leurs héritiers. Ces derniers ont réagi de façons très diverses depuis le fruit sec qui ne fait que profiter de la situation acquise, au découvreur qui va s'essayer à d'autres contextes, ou celui qui, pour une raison enfouie au fonds de lui, va vouloir prendre une revanche. Le problème est que pour comprendre la démarche de chacun, il faudrait avoir beaucoup d'éléments et, notamment, des écrits qui livreraient leur psychologie. Nous n'en avons pas trouvés. Cette absence réduit mon champ d'investigation.

Si nous faisons le tour de nos fondateurs, les Cassaigne et les Lisle se prolongent dans les Craman. Les Pradinet sont nombreux mais je manque d'information sur eux. Les Sénac ne se prolongent aussi que par les Craman puisque le fils, Raymond, part à Montpellier faire du négoce. Nous allons donc nous concentrer sur les Craman après avoir brièvement retracé l'histoire des Fabre et des Patras de Campaigno.

Edmond Fabre né à Toulouse en 1815 ne vivra guère longtemps (le mal des Fabre ?) car il s'est éteint à 27 ans dans l'hôtel du 12 rue Mage. Il avait épousé 2 ans plus tôt Anne de Rocous-Cahuzac qui descendait d'une famille de grands propriétaires fonciers anoblis par l'accession au capitoulat d'un marchand de Toulouse en 1738. Tout ce que je peux dire sur Edmond est que sa fortune était très considérable car chaque époux avait amené un apport de 100 000Fr. Le fils unique d'Edmond, Gustave, ne connut pratiquement pas son père et fut élevé par sa mère. Il épousa une héritière de Montauban et c'est lui dont il a été question dans les épisodes sur la naissance de Jacques de Fonlongue dans « La Famille des Autres ».

Jean Patras de Campaigno laissa deux enfants : Mathilde qui épousa Eugène de Fresnoye qui vivait à Flers (Pas-de-Calais) et Alexandre qui, après avoir fait Saint-Cyr, sortit dans la cavalerie mais, jeune sous-lieutenant, il

démissionna en avril 1870 pour épouser une Louise Desazars de Montgaillard, certes d'origine toulousaine, mais orpheline et laissée à la tutelle d'une parente parisienne. Ce riche mariage occupa tant notre jeune officier qu'il préféra se faire remplacer pendant la guerre de 1870 et qu'il trouva à s'étonner qu'on ne lui offrit qu'un poste de sous-lieutenant de réserve après les hostilités. Le dossier militaire s'arrêta là. Son épouse est morte tôt, en 1877, au château du Fossat (Ariège).

Passons maintenant à **Joseph Craman**, le fils unique d'Auguste. Il est né le 8 septembre 1838 18 rue du Pont à Toulouse. Nous savons qu'il est entré le 1er août 1859 comme clerc chez maître Dassier, avoué à Toulouse. Le 9 octobre 1860 il obtint sa licence en droit et prêta le serment d'avocat l'année suivante en continuant de travailler chez Dassier jusqu'en 1863, date de l'achat pour 32 000Fr de la charge d'avoué d'Isodore Combes. C'est donc comme avoué qu'il épousa à Toulouse le 17 février 1867 Sidonie Sénac, de 6 ans sa cadette, qui lui apportait une dot de 100 000Fr. Le jeune couple intégra alors la maison de la rue d'Aubuisson où naquit à la fin de l'an le premier fils, Auguste.

Mais Joseph n'avait aucun talent commercial et les recettes de la charge déclinaient. Il la vendit donc le 6 octobre 1870 pour 27 000Fr, avec une perte sensible. Le procureur général de Toulouse note « la réputation de l'étude est bonne, le nouveau titulaire est plus actif, plus intelligent que son prédécesseur et pourra augmenter rapidement la clientèle ».

Joseph se trouvait donc disponible en pleine guerre contre la Prusse et peu après la prise du pouvoir par les républicains. Or le représentant de Gambetta à Toulouse, qui avait le titre de « commissaire du gouvernement pour la Haute-Garonne », était un ami de la famille, Armand Duportal, le rédacteur en chef du journal l'Émancipation qui avait mené la bataille à Toulouse contre le Second Empire. Il avait même été candidat à la députation en 1869 dans la seconde circonscription. Les résultats du premier tour avaient consacré sa

défaite (Patras de Campaigno 16 801 voix, Paul de Rémusat 12 448 voix et seulement 3 915 pour Duportal) mais il avait noté que son échec n'était que le fait des communes rurales car sur la ville de Toulouse il était arrivé premier avec 3 286 voix contre 2 416 à Patras de Campaigno et 2 774 à Rémusat. Sa conclusion était : « Il faut se tourner vers les campagnes toujours plongées dans les épaisses ténèbres de l'ignorance. Le nouveau devoir de la démocratie est d'instruire sans cesse les paysans ». C'est pour cette raison que le 18 décembre 1870, le juge de paix de Montastruc, Brau, suspecté d'être chargé par la police impériale de surveiller « les démocrates », fut révoqué et remplacé par Joseph Craman.

Le procureur général de Toulouse fut très content de sa nouvelle recrue car il est « estimé et aimé dans le canton ; l'honorabilité de son caractère, son intelligence et son instruction le mettent à l'abri de toute critique ». Cependant Joseph démissionna le 28 août 1871. Duportal, qui avait créé une « commune de Toulouse » à l'image de celle de Paris (mais sans effusion de sang), était arrêté depuis avril et Charles de Rémusat, le père du candidat de 1869, était ministre des affaires étrangères de Thiers depuis le 2 août.

Joseph devint alors avocat à Toulouse et resta un ami proche d'Armand Duportal qui fut élu député de la deuxième circonscription de Toulouse de 1876 jusqu'à sa mort en 1887. Il s'est toujours placé à la gauche du mouvement



**Armand Duportal, ardent républicain,
ami de la famille Craman.
Il est photographié ici
alors qu'il est député de la Haute-Garonne.**

républicain, s'opposant à l'opportunisme de Jules Ferry. Hasard ou effet de la destinée, Armand Duportal et Joseph Craman goûtent la même éternité à quelques pas l'un de l'autre dans le cimetière de Terre Cabade.

Mais Joseph a fait attendre Armand car il n'est décédé rue d'Aubuisson que le 8 avril 1918 ; Sidonie l'avait précédé le 5 mai 1911. Il laissait une fortune mobilière de 640 920 Fr (hors sa campagne de Saint Simon dont nous reparlerons ultérieurement et l'immeuble de la rue d'Aubuisson donné en dot à son fils Alfred). Contrairement aux portefeuilles bourgeois de l'époque, les titres cotés en bourse (actions et obligations de chemin de fer, rentes d'Etat...) y étaient minoritaires. La majorité était constituée de prêts hypothécaires consentis à des individus clients de notaires toulousains. La créance la plus ancienne remontait à 1894 et la plus récente avait été négociée peu avant son décès, pour 40 000Fr. Le document liste 25 créances allant de 1 000Fr à 100 000Fr.

Un petit banquier ? Non un rentier qui ne fait pas tourner son capital : en 1917 Joseph n'avait toujours pas été remboursé du prêt de 12 476Fr qu'il avait consenti en 1894 pour 6 ans. Un usurier ? Certainement pas avec un taux de 5% alors que le rendement des emprunts d'Etat français était alors de 4%, soit 1% pour la différence de risque. Le financier attiré d'un notaire spécialisé dans l'hypothèque ? Non il a travaillé avec 12 notaires, même si l'un d'eux lui a apporté 11 affaires.

Joseph Craman est le seul aïeul qui nous ait laissé une bibliothèque abondante et complète. C'était l'ornement de son bureau, la pièce la plus petite mais la préférée de l'appartement de la rue d'Aubuisson. Toutes les générations suivantes s'y sont réfugiées pour lire, causer ou s'assoupir dans un des fauteuils capitonnés près de la fenêtre. Aujourd'hui cette pièce a disparu dans la restructuration de l'appartement mais les caisses de livres entassés dans la cave des Terrisses nous racontent les goûts et la personnalité de Joseph ; suivons l'inventaire qui en a été fait par thème en nombre de livres.

LA SITUATION DE LA JUSTICE EN FRANCE AU XIXÈME SIÈCLE

La magistrature en France est un corps de petite taille car si l'on ne considère que les fonctionnaires titulaires opérant dans des tribunaux et cours, il ne s'agit que de 6 284 hommes en 1852 et 7 600 en 1880. Ces chiffres excluent les juges suppléants, non rémunérés, et les auxiliaires de justice propriétaires de leur charge (greffiers, avoués et huissiers). Par ailleurs c'est un corps faiblement rémunéré car l'Etat considère que l'ordre et la propriété ne peuvent être bien défendus que par des gens aisés qui ont déjà des revenus issus d'un patrimoine familial. Les salaires de premiers postes sont donc faibles (1 800 francs par an pour un juge de paix et 2 400 pour un juge ou un substitut dans un tribunal de première instance en 1880). Un président de tribunal ou un procureur de la République de province n'est guère mieux payé qu'un professeur de lycée licencié non agrégé. De plus, cette faiblesse des rémunérations limite la mobilité des magistrats, soucieux de rester au plus près de leur propriété, les vacances judiciaires leur donnant trois mois complets pour surveiller récoltes et vendanges.

UNE JUSTICE INDÉPENDANTE ?

Surtout ces magistrats ne sont pas bien protégés. La Révolution a abrogé la vénalité des charges judiciaires mais Napoléon n'a prévu l'inamovibilité des magistrats que pour les présidents et conseillers de cours d'appel et de tribunaux, et en a donc privé le parquet et les juges de paix, c'est-à-dire 67% de l'effectif. Seul un tiers des magistrats étaient théoriquement surs de pouvoir rester à leur poste et refuser tout déplacement. Théoriquement, car nous allons voir à travers quelques cas familiaux que les changements politiques de ce siècle ont entraîné des exceptions ou des contournements de cette règle et que les exclusions du corps peuvent être massives. Bref la France avait adopté, de fait, un système proche de celui des dépouilles en Amérique qui permettait à tout nouveau gouvernement de remplacer les fonctionnaires par des nouveaux de sa tendance. Clientélisme et corruption se développèrent aux États-Unis si bien que cette pratique y fut abandonnée en 1883.

La première crise du siècle est évidemment celle de 1815, lors du retour des Bourbons qui ont profondément remanié le personnel judiciaire, mais nous n'avons aucun exemple familial pour cette période. En revanche nous pouvons signaler la carrière rapide sous la Restauration de **Cyr Acher de Montgascon** qui, profitant de la présence de son frère auprès du Dauphin comme secrétaire, avait atteint en 1830 le poste de substitut à la cour royale de Rennes dont il a été expulsé en août par la révolution de juillet. Il est vrai qu'un substitut appartient au parquet et est amovible. La même aventure advint en 1848 à **Eugène Roche** (mari de Thérèse de Larrard) qui venait d'être nommé substitut au tribunal de Jonzac.

Le cas de **Jules de Larrard** est moins clair car il donna sa démission de procureur de la République à Jonzac le 4 mai 1852 sans que sa motivation soit explicite : une façon d'éviter de prêter le serment de fidélité au prince président Louis Napoléon Bonaparte (futur Napoléon III) après le coup d'état du 2 décembre 1851 ? Lassitude d'un magistrat, neveu de l'ex-garde des sceaux légitimiste Peyronnet, qui sentait sa carrière bouchée ? Par ailleurs, le prince président décida d'instituer une limite d'âge pour les juges à 70 ans, mesure d'apparence raisonnable mais qui permettait au passage d'éliminer des magistrats nommés par les régimes précédents. **Jean Marie Craman** (ou Carman), juge au tribunal de Castelnaudary, fit partie des 132 ainsi exclus du corps.

Le retour de la République après la défaite de 1870 a provoqué une nouvelle épuration dont a souffert **Brau**, le juge de paix de Montastruc ! Mais ce n'était là qu'un menu incident au regard de la pression mise sur les magistrats conservateurs, ou simplement catholiques pratiquants, à partir de 1879, après la démission de Mac Mahon. Le remaniement complet du corps culmina en 1883 lorsque l'inamovibilité des magistrats du siège fut suspendue pendant 3 mois pour exclure 694 juges. Un incident plus tardif, en 1893, illustre la mentalité de l'époque : à cette date **Frédéric Cargue**, avoué à Saint-Gaudens, veut céder sa charge à son fils Joseph. Il n'y a aucun problème sauf que Frédéric a été nommé juge suppléant au tribunal de Saint-Gaudens en 1869, est catholique et ouvertement hostile à la république. Le garde des sceaux ne peut pas le révoquer puisqu'il n'est pas un magistrat titulaire mais il va profiter de la nomination du fils pour obtenir la démission du père, une manière de chantage.

La patrie de Montesquieu n'a pas toujours respecté l'indépendance de la justice !

QUELQUES STATISTIQUES SUR LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS

Sauf pour les juges de paix, il faut avoir sa licence en droit, avoir été admis au stage du barreau et exercé quelques années (comme avocat, avoué ...) avant de pouvoir présenter sa candidature. Sur un échantillon de 14 magistrats alliés d'une façon ou d'une autre à la famille pour lesquels nous disposons de l'information, la licence est obtenue à l'âge médian de 22 ans et le premier poste de magistrat titulaire à 32 ans (sur un échantillon de 18). Cet âge médian de 32 ans s'explique par le fait que certains hommes de loi ne rejoignent le corps que tardivement, après une carrière civile. Le premier poste est la plupart du temps celui de substitut (dans 10 cas), car on teste le nouveau sur un poste non concerné par l'inamovibilité. Ce poste est, en général, donné dans le ressort de la cour d'appel du lieu de résidence du candidat et la carrière se déroule le plus souvent dans ce périmètre.

Si le parquet domine dans les premiers postes, il est rare en fin de carrière complète : 6 juges de tribunal, 4 présidents de tribunal, 1 président de chambre de cour d'appel, 2 conseillers de cour d'appel, soit 13 juges du siège sur un échantillon de 14. Les raisons de sorties du corps sont : l'atteinte de la limite d'âge (70 ans) dans 6 cas, 8 sont morts en poste ou atteints de maladie grave, 2 ont été révoqués et 3 ont démissionné. 7 seulement ont eu la légion d'honneur (1 président de chambre de cour d'appel, 3 présidents de tribunal, 1 procureur de la République, un conseiller de cour d'appel et un juge), les plus gradés et ceux qui ont passé plus de 30 ans dans le corps. Bref les juges sont moins récompensés que les officiers, les préfets ou les diplomates, mais mieux que les professeurs. Comme tous les corps, il est quelque peu replié sur lui-même : 11 sur 16 sont fils d'hommes de loi (magistrats, avoués, notaire ou greffier), et 1/3 ont épousé des filles de magistrats ou d'auxiliaire de justice.

Journaux reliés d'actualité générale (L'Illustration et la Revue des 2 mondes 1883-1916)	227
Journaux littéraires hors théâtre (par exemple La Vie Littéraire)	62
Recueils de pièces de théâtre	162
Dictionnaires généraux et latins	21
Sciences naturelles et astronomie	13
Religion (pour l'essentiel Bible et Nouveau testament)	6
Histoire	27
Littérature classique française, latine et étrangère	153
Littérature de délasserment	39
Régionalisme	3
Divers	9
Total	722

D'une façon générale il apparaît que les goûts de Joseph sont très littéraires, faisant aux sciences une place très limitée et évinçant le droit, qui a pourtant été son métier. En histoire, il favorise les révolutions récentes : l'Histoire des Girondins de Lamartine, l'Histoire de 10 ans de Louis Blanc (lui aussi membre du gouvernement provisoire de 1848) et celle du coup d'état de Napoléon (futur III) par Victor Hugo, ce qui confirme sa sensibilité républicaine. S'y ajoutent des livres écrits au XIXème pour dénoncer les vices de l'Ancien Régime comme les Chroniques de l'Œil de Bœuf ou les Tribunaux Secrets de Paul Féval. De plus, la pauvreté du thème religieux dénonce son indifférence sur ce sujet.

En littérature, ses goûts sont éclectiques dans le sens qu'il ne se contente pas des classiques français du XVIIIème (Montesquieu, Rousseau, Mme de Staël) et de la première moitié du XIXème (Balzac, Musset, Chateaubriand...), il collectionne aussi les classiques grecs et latins (en bilingue pour ces derniers) et les auteurs étrangers de la même époque anglais, espagnols, allemands, portugais, suédois, russes... En revanche Maupassant et Baudelaire sont absents

Mais de toute évidence sa passion est le théâtre. Il s'est constitué sur ce secteur un fonds étendu, courant les bouquinistes pour acheter des séries entières de recueils de pièces françaises du XVIIIème et de la première

moitié du XIXème, et a collecté des livrets de pièces de son temps qu'il reliait ensembles sans s'assurer d'une cohérence ni de date ni d'auteur. Seul le format des livrets était identique. Il en résulte que cette disparité apparaît parfois visuellement dans le livre relié par la différence de couleur du papier d'un livret à l'autre.

Passons maintenant à la génération suivante qui présente l'intérêt d'offrir trois personnalités très différentes. L'aîné est **Auguste Craman**, né le 10 décembre 1867 rue d'Aubuisson. Il semble avoir été un garçon jovial et intelligent mais ne parvenant pas à gérer ses dépenses et ayant aux yeux de ses parents une vie dissolue, ce qui incita son père à prendre des mesures sévères à son égard.

Evidemment dans ce genre de circonstance, la famille ne parle pas et laisse le moins de trace possible. Mes sources sont :

- deux pièces d'état civil faisant état de la naissance le 12 août 1890 d'une Joséphine Guillaume, fille d'Augustine Guillaume, tailleur, née et placée à Muret en 1870, et de père inconnu. La seconde fait état de la naissance le 1er octobre 1892 de Jean Craman de la même jeune femme et d'Auguste ; mais il est précisé qu'ils ne sont pas mariés.
- un dossier constitué par Alfred après la mort de Joseph pour régler les problèmes de la succession.

Ce dossier suggère que la naissance de Joséphine a été le déclencheur de la rupture avec son père car dès décembre 1890, une facture de meubles achetés par Auguste est présentée à Joseph et en avril 1892, une autre indiquant qu'Auguste est à Lima. On peut donc penser qu'Auguste a quitté le domicile familial avant la fin 90 et est parti au Pérou comme professeur à la faculté des lettres de Lima peu après la conception de Jean. Le choix du Pérou était justifié par la présence sur place d'un oncle Pradinet, qui faisait du commerce là bas et était agent consulaire de France à Pisco (cf la Famille des Autres).

Le dossier suggère aussi que Joseph l'a frappé d'interdit personnel (on dirait aujour-

d'hui un majeur protégé) et lui a versé son héritage sous forme d'une rente. Par jugement du tribunal de Toulouse du 22 juillet 1911 il a pour conseil judiciaire Alphonse Morel, avoué à Toulouse.

Le 8 novembre 1902 il épousa Victoria Maria Guimet dont il eut 5 enfants de 1904 à 1916. Il vécut dans sa belle famille à Barranco, un faubourg de Lima, et se consacra à l'enseignement du français. A la mort de Joseph le conseil de famille leva l'interdit. Mais Auguste, ayant touché sa part restante d'héritage, s'essaya au commerce et fut rapidement submergé par les dettes. Victoria supporta très mal la débâcle de son mari qui mourut le 20 novembre 1923. Je n'ai rien retrouvé après cette date.

Pour ajouter au mystère de cette affaire, Auguste se faisait appeler au Pérou Alfred de Carmand ! Alfred est le prénom de son jeune frère et Carman (sans d) était l'orthographe retenue par la branche des Craman de Castelnaudary.

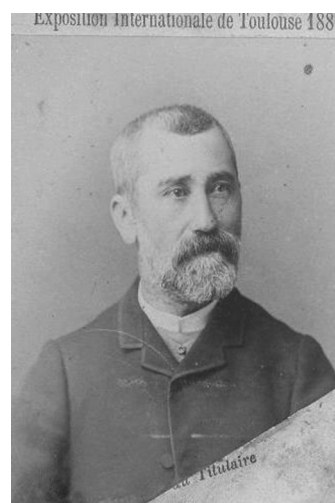
Pierre Craman est tout le contraire d'Auguste. C'est le bon élève qui collectionne les premiers prix au Lycée de Toulouse, qui intègre Saint-Cyr, en sort 31ème sur 416, fait l'école de guerre et en sort encore dans le premier décile, 7ème sur 84... Officier d'élite, il meurt en héros dans le premier mois de la guerre (cf Les Officiers de Carrière de ma Parentèle). En plus on ne lui connaît pas d'amourette et il a su s'attacher l'admiration et l'affection de sa belle-sœur, Marguerite Boutié, ma grand-mère. Enfin c'était un homme de goût : c'est à lui que l'on doit les Galley, Daum et autres productions de l'école de Nancy où il était caserné avant la guerre, c'est lui qui a constitué la collection d'armes blanches comprenant des pièces originales de pays où il n'est jamais allé (par exemple les épées malaises à lame en forme de flamme), son bureau était le secrétaire de style 1er Empire du couloir des Terrisses...

Alfred Craman est moins brillant que Pierre mais c'est le fils de famille idéal. Alors que Pierre est né le 9 décembre 1873 34 rue des Paradoux, lui est né 20 mars 1878 rue d'Aubuisson. Il a fait son droit comme son père et est devenu avocat, mais n'a jamais exercé. Il s'est retrouvé le gérant d'un patrimoine important qu'il a accru en s'occupant de ses tantes. En 1913, il avait hérité de Roques, une métairie de 28 hectares, au décès d'une tante Craman, épicière à Saint-Julia. Roques quittera le giron familial quand ma grand-mère décida en 1967 d'étendre les Terrisses. Enfin le 17 octobre 1914 décédait à Toulouse le représentant de commerce Antoine Rouquet, natif de Cazères, qui avait épousé une descendante de Dominique Pradinet qui possédait la maison du 55 rue du Rempart Saint Etienne, bref un immigré de la campagne haut-garonnaise qui avait épousé une toulousaine. La veuve se trouvait alors dépourvue et, n'ayant pas d'enfant, fut bien aise de vendre à Alfred la nue propriété de sa maison le 17 juillet 1919. Celle-ci quitta le giron familial à la fin des années 60, emportée par la réhabilitation du quartier Saint Georges et la construction du centre commercial.

Alfred est mort à Toulouse, terrassé par une crise cardiaque, le 29 mai 1952. Selon une estimation qu'il avait faite en juin 1945 pour l'impôt exceptionnel sur la fortune de la Libération, l'immeuble de la rue du Rempart représentait plus de 16% de sa fortune et l'ensemble des biens immobiliers 70% (rue d'Aubuisson, rue du Rempart, Saint-Simon, les 28 hectares de Roques et les 29 hectares des Terrisses). A l'opposé les créances hypothécaires étaient devenues marginales : 2% de la fortune ! Au total un patrimoine centré sur le foncier, ce qui était une stratégie prudente et avisée dans une période qui avait connu une crise économique majeure (1929) et une guerre mondiale



**La photo de famille
des Craman en 1887**



La famille Craman est moderne et tout le monde a eu sa carte d'abonnement à l'exposition internationale de Toulouse de 1887. Grâce à cet événement exceptionnel, nous avons la photo récente exigée à l'entrée de tous les abonnés de la famille : de droite à gauche en haut Joseph, Sidonie, Auguste et en bas Pierre et Alfred

LA DERNIÈRE VAGUE D'IMMIGRANTS DU SIÈCLE

Le 4 janvier 1897, le lieutenant-colonel Adrien Boutié demande sa mise à la retraite et ce revellois vient s'installer à Toulouse où il va jouer un rôle dans la vie politique locale. Rapidement il collabore à l'Express du Midi, « organe de défense sociale et religieuse ». Les inventaires furent un moment fort du journal et à la date prévue pour y procéder à Saint-Etienne, le 5 février 1906, il y avait une grande foule plutôt agressive, ce qui ne manqua pas d'effrayer le clergé, soucieux d'éviter toute violence. Les autorités civiles se retirèrent discrètement mais la foule voulait rester sur place. Charles Ebelot, avocat militant de l'Action Française, proposa alors de l'entraîner vers le temple maçonnique de la rue d'Orient,

ce qu'il fit avec l'aide d'Adrien, et seul le bris de la grille et de quelques vitres de cette bâtisse furent à déplorer tandis que l'inventaire se déroulait dans le calme à Saint-Etienne. En avril 1914 Adrien se présenta à la députation à Toulouse avec la simple étiquette de « patriote ». Mais il fut éliminé car il ne récolta que 2 932 voix contre 6 276 pour le radical Eydoux et 7 737 pour le socialiste Bedouce, qui fut élu au second tour. Adrien mourut le 14 janvier 1923. Sa fille Léonie avait épousé un toulousain nommé de Latour.

Le 30 décembre 1895, le médecin-major de 1ère classe Léopold Boutié est affecté au 18ème régiment d'artillerie, stationné à Toulouse. Dès le 3 avril 1897, son épouse acquiert en vente publique un terrain de 363m² au 4 place

Matabiau (aujourd'hui place Jeanne d'Arc). Elle y fait construire par l'architecte Calbairac un petit hôtel particulier de 2 étages avec deux salons, une salle à manger et 7 chambres. Le général de brigade ne peut que constater que le major Boutié « devient de plus en plus un citoyen de Toulouse » ! Il le restera jusqu'à son décès, écrasé par un tramway, le 17 octobre 1931.

Ses deux filles se sont mariées avec des toulousains :

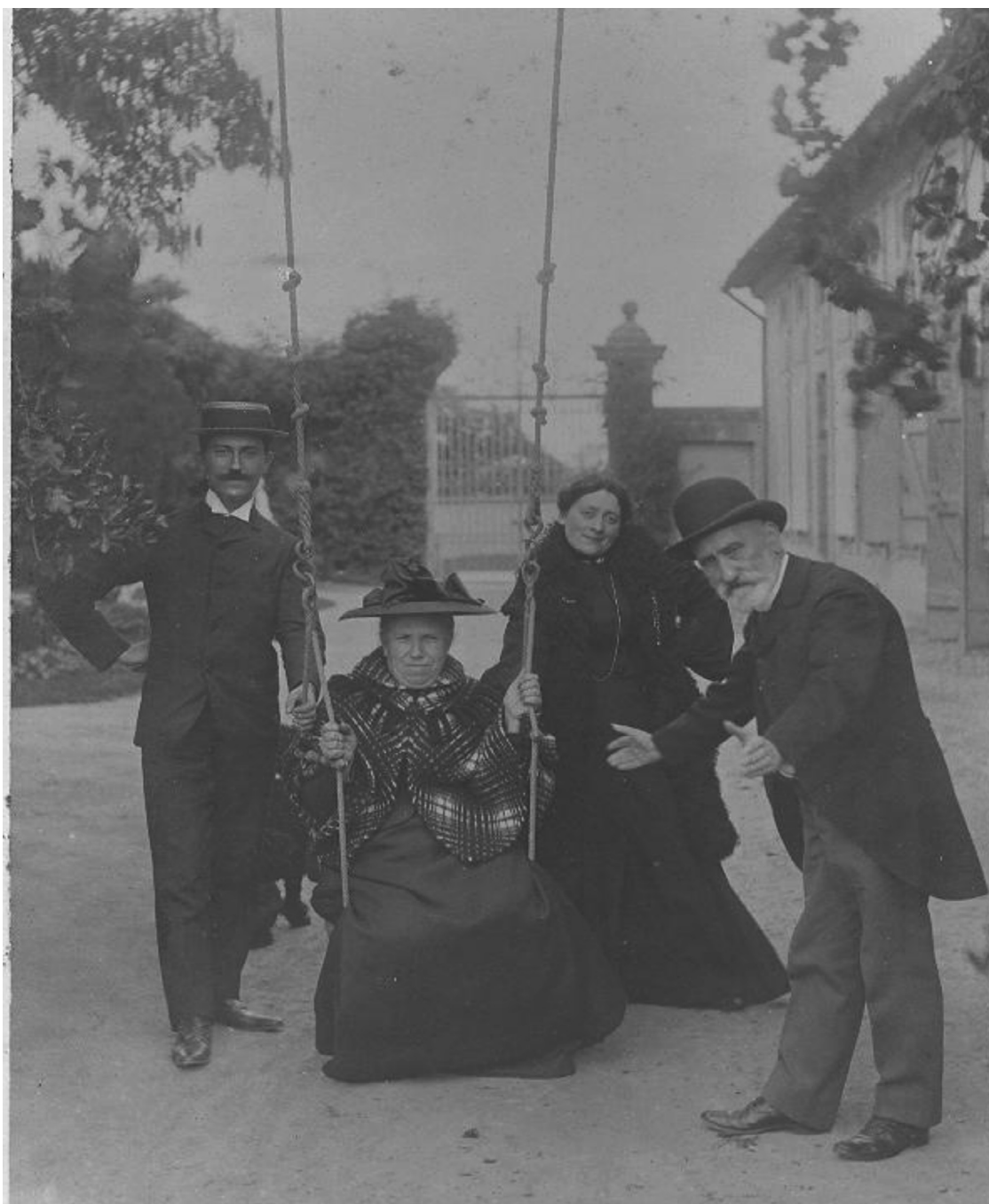
- l'aînée, Marguerite, a épousé Alfred Craman le 31 mai 1913, de 9 ans son aîné. Elle apportait 100 000Fr en valeurs mobilières et liquidités et lui 150 000Fr y compris la nue propriété de la rue d'Aubuisson, la métairie de Roques et des valeurs mobilières.
- la cadette, Paulette, a épousé le 11 janvier 1919 Casimir Lamothe, directeur de la Société Générale à Castelnaudary, qui rejoignit par la suite la charge d'agent de change toulousain de son frère.

On notera combien cette vague de fin de siècle est différente des premières. Ce ne sont plus des jeunes hommes fringants qui cherchent à s'intégrer à la ville en épousant une femme locale. Ce sont des hommes mûrs qui sont déjà pourvus : l'épouse d'Adrien est de Loubens (Haute-Garonne) et celle de Léopold de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Ils viennent dans la grande ville chercher le confort, une vie culturelle et sociale et, peut-être, un gendre. En tous les cas, ils viennent, eux aussi, d'une petite ville proche, Revel.

LA CAMPAGNE DU CITADIN, COMPARAISON ENTRE SAINT SIMON ET POMPIGNAC

La ville en pleine expansion est bruyante et malsaine. En plus tous ces bourgeois ont des racines rurales encore proches. Une petite maison de campagne, facilement atteignable en voiture à cheval, leur est nécessaire pour s'aérer et retrouver un plaisir de vivre loin des contraintes sociales de la ville. C'est là qu'ils sont le plus eux-mêmes, c'est là qu'il faut les prendre en photo, un instantané de bonheur et de liberté ! Nous avons la chance d'avoir deux séries de photo presque contemporaines : en 1890/92 à Pompignac chez les Basse et avant 1911 chez les Craman à Saint Simon. Les deux maisons sont proches de la ville, Saint Simon est encore sur le territoire de la commune de Toulouse sur la route de Saint-Simon à 8 kilomètres de la rue d'Aubuisson dans la direction ouest/sud-ouest. Outre la maison et le jardin, il y avait une vigne et un verger pour un peu plus de 2 hectares. Pompignac est plus une propriété agricole avec 22 hectares à 13 kilomètres à l'est de Bordeaux. Dans les deux cas ces maisons de campagne sont venues par les femmes : Saint-Simon par les Pradinet et Pompignac par les Sibas. Dans les deux cas ce sont des maisons en longueur sans étage mais si Saint-Simon a été construite au XIXème siècle, Pompignac était la villégiature des moines carmes de Bordeaux et date du XVIIème siècle. Les Sibas, originaires de la province basque de la Soule, l'ont acquise en 1816.

Saint-Simon



***Alfred Craman, Sidonie Sénac épouse Craman,
la propriétaire, une inconnue, Joseph.
La grille donne sur la route qui rejoint Toulouse à gauche.***



Sidonie est à la fenêtre du salon, à sa gauche celle de la salle à manger puis la porte et la fenêtre de la cuisine. La fenêtre à sa droite est la seconde du salon et en allant vers le portail donnant sur la route, la porte d'entrée puis la chambre. L'œil de bœuf où apparaît Joseph n'est qu'une aération du grenier. Toutefois une autre chambre a été aménagée dans ce grenier, dans le pignon donnant sur la route. Au premier plan le bassin et les orangers. Sur la droite se trouvent des bâtiments annexes : orangerie, écurie, remise, chais. En bordure de la route se trouve le logement du gardien/jardinier.



Joseph au repos devant la porte d'entrée avec, derrière lui les deux fenêtres de la chambre conjugale. Le portillon donne sur la route de Saint-Simon. On reconnaît le mobilier de jardin qui se trouve aujourd'hui aux Terrisses : la chaise et le guéridon.

LE BOSQUET À POMPIGNAC

Si l'ambiance de Saint-Simon est décontractée voire fantaisiste, celle de Pompignac est beaucoup plus compassée. Heureusement qu'il y a Alfred Renard avec son accoutrement de Tartarin épuisé par la chaleur. Cet air vaguement ennuyé est peut-être destiné à impressionner les nombreux enfants, absents des clichés de Saint-Simon. Le sport (le tennis, la chasse) aussi n'apparaît pas à Saint-Simon.

Le terrain de Pompignac est en pente. On rentre par le haut où la façade est de plein pied. La façade de derrière comporte un escalier et,

en haut du cliché correspondant, on distingue un appui de fenêtre. Comme à Saint-Simon les fenêtres sont hautes mais les pièces sont plus hautes de plafond et plus vastes. Dans les deux cas elles sont disposées en enfilade. Les bâtiments d'exploitation agricole sont attenants à la maison et on les devine vers la droite du cliché de la façade arrière. Pompignac est restée une commune rurale et Le Bosquet est passé au XX^{ème} siècle aux Renard. Saint-Simon a été vendu à la mort d'Alfred en 1952 et le quartier est aujourd'hui complètement urbanisé.



Côté face, de gauche à droite, dans l'ordre des chiffres : Léontine Bazille, épouse d'Octave de Larrard, Alfred Renard, négociant en vin, chasseur du dimanche, son épouse née Basse, Robert de Larrard, mon grand-père futur banquier, Alexandre de Larrard, mon arrière grand-père, courtier en vin et tennisman du dimanche, Cécile de Sibas, la propriétaire, veuve Basse, Octave de Larrard, receveur de l'enregistrement, mon arrière-arrière grand-père, Edmond Renard, Maurice Renard, futur grainetier, Cécile Basse, épouse d'Alexandre de Larrard, Henri de Larrard, futur banquier et Charles Renard, le futur colonel d'artillerie anti-aérienne (Cf les officiers de ma parentèle).



Côté pile de gauche à droite : les 3 filles Basse (Cécile épouse de Larrard, Valentine épouse Billard et Marie épouse Renard) et les enfants (Robert et Henri de Larrard, Maurice Renard).

LA FAMILLE ET L'ILE

Qu'est-ce que l'île de la Réunion ?

Au plan géographique, la Réunion est une île tropicale volcanique entourée d'une « barre » qui rend difficile l'approche du rivage, d'autant plus qu'il n'y existe aucun port naturel. Les premiers marins qui l'abordèrent furent effrayés par ses hautes montagnes et son volcan toujours en activité, le Piton de la Fournaise. Mais quand ils accostèrent, ils découvrirent l'Eden : un gibier abondant et facile à attraper tel que le dronte, une sorte de gros dindon incapable de voler, des tortues en quantité tant de mer que de terre, des fontaines et sources d'eau claire et un climat sain qui permettait aux marins épuisés de se refaire rapidement une santé. Les seules contrariétés à éviter étaient les cyclones actifs de décembre à mars et, aux XVII/XVIII siècles, les pirates. C'est ainsi que le 8 avril 1721, deux frères de la côte partis de Madagascar s'emparèrent de 2 navires, l'un portugais, l'autre flamand qui mouillaient l'un dans la baie de Saint-Denis, l'autre dans celle de Saint-Paul. Bref une île ouverte, sans défense.

L'île avait vu passer des bateaux portugais, hollandais, anglais mais aucun n'y avait installé une colonie. Le roi de France le fit au milieu du XVIIème en confiant à la compagnie des Indes Occidentales le soin de créer une colonie française à Madagascar avec notre île en annexe. Elle devint vite île principale lorsqu'en 1674 les malgaches tuèrent la garnison de Fort Dauphin et que les derniers français de la Grande Ile refluèrent sur la petite île. En 1717 il y avait 2 000 habitants à La Réunion dont 1 100 esclaves, surtout malgaches et indiens. C'est vers cette date que l'on découvrit un caféier autochtone sur l'île qui devint attractive grâce au potentiel de développement de cet arbuste précieux. En 1788 il y avait 51 800 habitants dont 40 600 esclaves. Ceux-ci étaient alors surtout des africains (appelés cafres) amenés par des négriers portugais et, à la fin du siècle, des français comme l'Hypolite des Journu évoqué dans « La famille des Autres ». C'est alors que se fixa la catégorisation des classes dans l'île :

- les Grands Blancs, les grands propriétaires terriens qui ont le plus d'esclaves,
- les Blancs, fonctionnaires, négociants, artisans et moyens propriétaires,
- les Petits Blancs cultivateurs des terres ingrates,
- les Gens de Couleur ou Sang Mêlés,
- les Esclaves qui étaient des biens meubles de leur propriétaire.

On devine ce que cette société très compartimentée et pratiquant activement l'endogamie pouvait recéler de tensions. C'est ainsi qu'en 1865 Sosthènes de Chateaueux ne manque pas de rappeler la révolte des esclaves de 1811 dont un vieil esclave lui avait fait le récit qu'il rapporte dans son opuscule sur le village de Saint Leu. Le complot est né de trois frères, esclaves des trois frères Hibon habitant les uns à côté des autres. Ils parviennent à amener quelques dizaines de congénères qui attaquent successivement les habitations des deux frères Amel qu'ils tuent. Mais l'esclave du second parvient à s'échapper et à amener les propriétaires du village qui, armés de fusils de chasse, montent une embuscade dans laquelle tombent les esclaves révoltés. Les survivants sont mis en prison et jugés. Pendant que le tribunal condamne trente d'entre eux à la peine capitale, la foudre carbonise la femme d'un des juges et sa belle-sœur. La Réunion n'était plus l'Eden !

En 1815 la population de l'île était de 68 309 dont 49 369 esclaves ; grâce au développement de la canne, elle passa à 110 000 en 1848 dont 60 000 esclaves mais elle monta à 210 000 en 1865 tant il a fallu faire venir d'engagés pour remplacer les esclaves affranchis qui avaient abandonné les « habitations » (fermes) après 1848 et faire face au développement de la canne à sucre.

LES PANON

Augustin Panon, dit Europe, menuisier-charpentier de Toulon, est un des premiers habitants de l'île puisqu'il a embarqué à Port Louis sur le Saint Jean Baptiste sous contrat de la Compagnie des Indes le 1 décembre 1689 et épousé Françoise Chastelain en 1694. Arrivée dans l'île sur la Dunkerquoise en 1673, elle avait eu déjà trois maris avant de découvrir son Augustin. La femme blanche était très demandée à l'époque dans l'île et pouvait servir à plusieurs maris successivement ! En 1697, il obtint une concession à La Mare à Sainte Marie « du brisant des lames au sommet de la montagne ». Grand propriétaire mais fraudeur si bien que le garde magasin de la Compagnie le stigmatise dans son rapport de 1710 : « Il n'a pas laissé même que de faire tort à la Compagnie dans certaines occasions, en faisant beaucoup d'eau de vie de sucre, qu'il donnait, à bien meilleur compte, que l'eau de vie de France, ce qui a fait souvent que celle de la Compagnie restait dans les magasins sans débit ». Son petit-fils, **Henry Paulin Panon Desbassyns** gagnera sa croix de Saint-Louis en défendant Pondichéry contre les anglais. Il a laissé un journal de son voyage en France du 6 mai 1790 au 8 octobre 1792 où il était venu voir ses fils qui avaient fait leurs études dans le très renommé collège de Sorèze. On y découvre un homme de son siècle, franc maçon, plutôt favorable aux idées nouvelles, même à la constitution civile du clergé, mais opposé à la suppression de l'esclavage et à une politique anti-anglaise qui couperait les relations entre la métropole et son île. Il avait raison et en 1792 toute la famille rejoint l'île et deux fils plus jeunes iront faire leurs études à Boston. Non seulement l'île sera isolée mais même occupée par les anglais de 1810 à 1815.

Lors du retour de l'île à la France, c'est **Philippe Panon Desbassyns** qui prend le relais. Nommé commissaire général de marine, il débarque le 1er juillet 1817 de la flûte l'Eléphant avec le grade d'ordonnateur (second fonctionnaire de l'île, sorte de secrétaire général chargé du budget) au côté de Hilaire Urbain de Lafitte de Courteil, gouverneur. Au début

l'entente entre les deux têtes de l'administration locale fonctionne bien et Philippe Panon Desbassyns peut mettre en œuvre une politique très favorable au renforcement de l'église dans l'île où il fait venir les sœurs de Cluny, les frères des Ecoles Chrétiennes... Mais rapidement des divergences apparaissent : le gouverneur qui a vécu aux Antilles redoute une révolte des esclaves qu'il espère prévenir en exigeant des colons qu'ils leur donnent une nourriture suffisante tandis que Philippe Panon Desbassyns est opposé à toute immixtion des autorités dans la relation entre maîtres et esclaves. Le cas de l'esclave Furcy qui souhaite faire reconnaître son statut de « libre de naissance » a amplifié l'écart entre un gouverneur et un procureur général qui veulent favoriser l'affranchissement quand il est justifié et un ordonnateur qui s'oppose à tout assouplissement de la condition d'esclave. Paris « tranche » en rappelant le gouverneur et le procureur général et en chargeant l'ordonnateur d'une mission d'inspection à Pondichéry et Chandernagor. Après il ira faire une brillante carrière à l'Amirauté à Paris. En revanche ses frères **Joseph et Charles** ont joué localement un rôle de pionniers dans la conversion de l'île dans la culture de la canne à sucre et dans la construction de sucreries avec des moulins à vapeur anglais. Le second continuera en plus la politique de soutien à l'église en accueillant prêtres et religieux dans sa propriété à La Rivière des Pluies, y installant une école d'art et métier pour les jeunes malgaches, une mission pour les indiens et en fondant un journal clérical, La Malle. Il est mort en 1863 à la Rivière des Pluies, président du conseil général de l'île.

Avant de passer aux Villèle, il nous faut cependant parler un peu du grand domaine de Saint Gilles. Henri Paulin l'a géré jusqu'à sa mort en 1800 et le relais a été pris par son épouse née Omblin Gonneau, de 24 ans sa cadette. Avec l'aide de Joseph et de Charles elle en tint fermement les rênes jusqu'à sa mort en 1846. A cette date, sa fortune était estimée à 1 661 350 francs ; ses domaines occupaient 400 hectares et elle y avait plus de 400 esclaves. Autour de

sa maison on trouvait la cuisine, l'hôpital des esclaves, leur prison, la sucrerie, la chapelle... Tout cela est devenu un musée hanté par le souvenir de cette femme énergique, « Madame Desbassyns », une des grandes figures de l'histoire réunionnaise. Evidemment une légende s'est développée sur son compte où elle tient le rôle de l'esclavagiste-type alors que les

documents d'époque ne lui attribuent qu'un comportement habituel, voire modéré. Pour s'en tenir aux documents d'archive, je signale seulement que le gouverneur l'avait surnommé « la seconde providence » de l'île en accueillant les officiers prisonniers anglais avant 1810, puis français (de 1810 à 1815), les prêtres et, même un certain Joseph de Villèle.



Gravure représentant la propriété Desbassyns de Saint Gilles (1ère moitié du XIXème siècle)



Madame Desbassyns peinte, gravée et statufiée au musée Villèle installé dans la propriété de Saint Gilles. Elle relit le Code Noir qui règle l'esclavage dans les colonies

LES VILLÈLE

Le premier Villèle arrivé sur l'île de La Réunion est l'aîné d'une fratrie du Lauragais, **Joseph de Villèle**, né à Toulouse en 1773, envoyé à l'école de marine d'Alès en 1788 puis embarqué comme Garde Marine sur une escadre envoyée aux Mascareignes (les îles de La Réunion et Maurice, à l'époque toutes deux françaises). Là-bas nos marins se battent avec les anglais de la flotte des Indes mais y sont surpris par la Révolution. Joseph est poursuivi comme ci-devant noble et il est enfermé dans les geôles de Saint-Denis. A sa sortie après le 9 thermidor, il trouve refuge chez Madame Desbassyns. Par son esprit d'entreprise, il se constitue un petit domaine planté de caféiers et épouse en 1799 Barbe Mélanie Ombeline Panon Desbassyns, de 8 ans sa cadette. Toutefois en 1807, l'Empire s'étant bien établi, Joseph rentre en France avec sa femme : il y franchit rapidement les étapes de la politique : maire de son village, conseiller général de la Haute-Garonne puis, lors de Restauration, député du département et maire de Toulouse ... avant de devenir Président du conseil sous Louis XVIII puis Charles X. Avant son départ, il avait fait venir son jeune frère, **Jean Baptiste**, qui épousa en 1803 Gertrude Panon Desbassyns, sœur de Mélanie, et cadette de 8 ans de son mari.

Deux frères venant de métropole épousant deux sœurs de la colonie, voilà ce qui déjà semble quelque peu inhabituel et qu'éclaire Ed Vidal en 1847 : « Pour peu que le sujet en vaille la peine, pour peu qu'il ait quelque avenir ou une position déjà à demi faite, on s'empresse, on le cajole, chacun s'emploie à le décider, et la mère et le père, et les frères et les amis, et les parents jusqu'au dernier degré... Finalement, on épouse sans trop savoir ce que l'on fait sans trop se connaître, sans dot le plus souvent, comme Harpagon voulait marier sa fille. Car la vie matérielle est chère à Bourbon (ancien nom de l'île), les besoins de tous les instants sont impérieux, le père ne peut de son vivant se dépouiller ». Cette description est caricaturale et probablement pas adaptée aux mariages des Villèle, mais elle montre bien que le garçon de

valeur venant droit de la métropole était un objet de convoitise pour beaucoup de membres des familles de « grands blancs » car les fils de ces familles ne suffisaient pas à la demande, surtout en tenant compte des interdits religieux sur les unions entre proches parents. Le métropolitain renouvelait le sang.

Jean-Baptiste fut un des initiateurs de la culture de la canne à sucre sur l'île. Il avait acquis une propriété aux Colimaçons sur la commune de Saint Leu et regardait avec intérêt les tentatives de ses voisins de créer des sucreries. Ce ne fut qu'en 1824 qu'il racheta le matériel de l'un d'eux, le déménagea sur sa propriété et produisit 50 000 kg du sucre. La nouvelle culture était lancée ! Son autre défit fut d'anticiper la fin de l'esclavage à la Réunion. L'interdiction de la traite et l'émancipation des esclaves à Maurice par le gouvernement anglais en 1835 avaient clairement annoncé la fin du système mais la plupart des colons refusaient cette échéance et ne voulaient pas la préparer en permettant aux esclaves de recevoir une éducation de base et de les intégrer en les convertissant. En 1840, un prêtre débarqua sur l'île avec des projets sérieux dans ce sens, Alexandre Monnet. Il fut soutenu par Madame Desbassyns qui embaucha le frère de l'abbé comme catéchiste et surveillant de ses esclaves tandis que les fils Desbassyns et Jean Baptiste de Villèle ouvrirent leurs propriétés à cette mission. Leur but était social (inculquer les valeurs de travail, d'obéissance...) mais surtout les habituer à une vie de famille. En effet les maîtres ne voulaient pas perdre la main sur leurs esclaves et refusaient les mariages entre esclaves de plantations différentes. Ils ont donc préféré les exploiter à leur guise aussi longtemps que possible sans période de transition.

La description de la mission du père Blampin (adjoint de Monnet) en 1844 aux Colimaçons, chez Jean Baptiste de Villèle, fera comprendre ce dont il s'agissait. Il commence la journée dans le camp des esclaves par une prière collective avant le travail et il s'entend avec le « commandeur » (contremaître) pour qu'il lui envoie les noirs par petit groupe pour

les confesser. Le soir il fait le catéchisme, une prière commune et distribue des chapelets. Le dimanche, le missionnaire utilise toute la journée. La mission porte ses fruits sous forme de mariages et de baptêmes auxquels assistent Jean-Baptiste et sa fille, madame de Chateaufieux.

Le comportement des esclaves après l'émancipation en 1848 montre que les prêtres de la mission avaient bien analysé la situation :

les anciens esclaves ont refusé de continuer de travailler dans leur « habitation » d'origine et ont préféré créer une famille avec leur maison et un petit terrain, se louant à l'occasion ou acceptant un colonat (métairie). Les grands propriétaires réduisirent donc la part de leur domaine exploité en direct et eurent recours à des « engagés » par contrat qu'ils sont allés chercher soit en Inde soit à Madagascar.

LES CHATEAUVIEUX

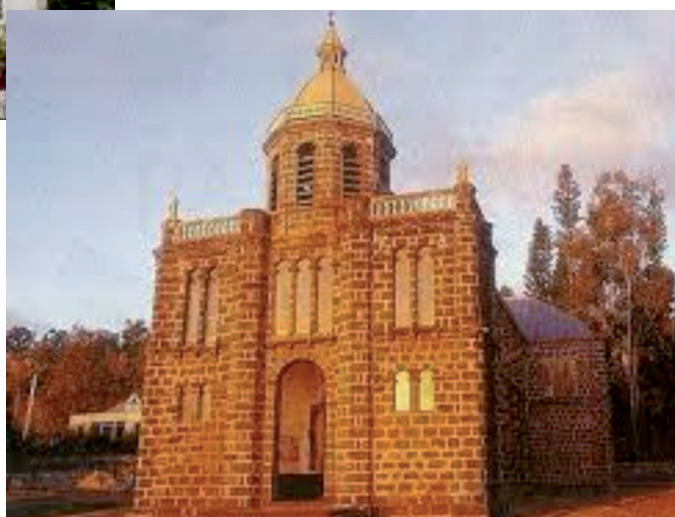
Sosthènes de Chateauioux débarqua à la Réunion en avril 1831 avec les deux fils aînés de Jean-Baptiste de Villèle, Frédéric et Albert. Né en France en 1804 dans le château familial de Fontaine Madame, sa famille connut un revers de fortune qui amena son père à demander à Louis XVIII un poste ; celui-ci le nomma commis de 1ère classe de l'administration de la marine à la Martinique, mais le climat de l'île lui fut funeste et il décéda au bout d'un an. Femme et enfants durent donc revenir en France. La duchesse de Berry trouva des places dans des pensions pour les enfants et obtint l'intégration de la veuve dans les postes aux lettres où elle fit une carrière honorable, en province. Sosthènes, par relation, rentra chez le comte de Villers qui avait une raffinerie de sucre, expérience qu'il consolida ensuite dans l'usine de Choisy de la famille Perier. Il rencontra alors à Paris Philippe Panon Desbassyns qui lui proposa d'aller avec ses deux neveux à La Réunion où la culture de la canne était en plein développement. Sosthènes

fit ses premiers pas professionnels chez Charles Desbassyns à la Rivière des Pluies puis dans la propriété de Jean-Baptiste de Villèle aux Colimaçons. En 1836 il épousa sa fille, Célinie de Villèle, de 13 ans sa cadette et ils eurent 10 enfants.

En 1857, il acheta une propriété aux Colimaçons, à Saint Leu, où il construisit une église consacrée au Sacré-Cœur. D'ailleurs il suivit en tout les pas de Jean-Baptiste de Villèle : en 1858 il prit le poste de maire que son beau-père avait abandonné en 1848, devint en 1864 vice-président du conseil général. Bref un notable que la Légion d'honneur viendra reconnaître en 1865. Fidèles aux idées des Desbassyns et des Villèle, les Chateauioux entretiendront tard une attitude conservatrice et cléricale. C'est ainsi que le 27 avril 1910, les électeurs de Saint Leu se plainquirent que lors de l'élection législative, le curé et « le fils Chateauioux » aient escorté les colons jusqu'à l'urne, distribuant les bulletins (pour le bon candidat, celui que La Croix du Dimanche, financée par les Villèle, désignait).



La maison des Colimaçons



L'église du Sacré-Coeur

L'imitation des Villèle influe aussi sur la destinée des enfants. En 1861 la veuve de Léon de Villèle veut rentrer dans les ordres et rencontre à Toulouse une belge, Emilie d'Hooghvorst qui vient d'y fonder une congrégation contemplative, les sœurs de Marie Réparatrice dont l'habit est bleu fleurdisé d'or. La veuve, Marie de Villèle, décide d'intégrer l'ordre et écrit à deux réunionnaises, dont Delphine de Villèle, la fille du fils aîné de Jean-Baptiste, de la rejoindre. Elles arrivent à Toulouse en 1862 avec une lettre de l'évêque de la Réunion demandant l'implantation de l'ordre dans l'île. Delphine part donc en 1863 avec 13 sœurs chargées d'ouvrir la maison. Elle y décédera le 1er janvier 1864 après avoir prononcé ses vœux. En 1874 et 1875 deux filles de Sosthènes rejoindront l'ordre et 8 autres jeunes filles de la famille de Villèle suivront ! Pour les hommes, c'était la Société de Jésus à laquelle les Villèle fournirent 4 membres et les Chateauxvieux 1. A cela on peut encore ajouter un ordre dérivé des Réparatrices, les Franciscaines Missionnaires de Marie auquel les Villèle et les Chateauxvieux fournirent chacune une religieuse. Enfin 3 Villèle s'engageront dans les zouaves pontificaux pour protéger les Etats du pape.

D'une façon générale, l'imbrication des familles de grands blancs entre elles reste très forte et les Villèle comme les Chateauxvieux y participent. Prenons l'exemple de la génération du père de Li. Ils sont 3 garçons et 3 filles. Un garçon étant mort lors de la première guerre mondiale, restent 3 filles et 2 garçons pour lesquelles les alliances se sont faites avec seulement deux familles : les Russel de Bedford pour 2 filles et 1 garçon et les Adam de Villiers pour 1 garçon et 1 fille. Marie Russel de Bedford étant morte des suites de la naissance de sa dernière fille, le père de Li, Henri, se remarie avec Marguerite de Heaulme, sa cousine. Sur les 5 enfants de celui-ci, on peut éliminer une religieuse et Li qui va épouser Suzanne Craman ; restent 3 unions deux avec des de Heaulme et une avec un Villèle. Que des noms déjà rencontrés dans la généalogie !

Mais l'essentiel est ailleurs. Certes, l'île est soumise aux cyclones, mais, plus grave, son économie est basée sur la monoculture de la canne à sucre et, à partir de 1862, la conjoncture se retourne car entre les betteraves sucrières d'Europe et la canne des îles à sucre, l'offre excède la demande et l'île se fige dans une longue période de langueur. Elle n'en sort vraiment que pendant la première guerre mondiale, quand la production européenne est désorganisée et que La Réunion est poussée à exporter en masse son sucre vers la métropole. Non seulement la quantité produite augmente mais les prix s'envolent, ce qui favorise un enrichissement rapide de l'île. Evidemment cette embellie ne durera pas et vers 1925/26, la conjoncture se dégrade à nouveau. Mais entre temps, la restructuration de l'industrie sucrière de l'île a repris : dès 1920 Joseph Mourouvin achète l'usine de Ravine Glissante et Anatole Hugot celle de l'Eperon. En 1923 les mauriciens qui avaient acheté avant la guerre les propriétés de la riche famille de Kerveguen, mettent en vente l'usine du Gol achetée par Léonus Bénard, fils d'un petit planteur de Saint Louis, déjà propriétaire de l'usine de Pierrefonds, et les Payet, « petit blanc » de Salazie, achètent l'usine de Quartier Français que René, jeune centralien, refait complètement. Bref tout bouge et de nouveaux entrepreneurs apparaissent.

La seconde vague de concentration commence en 1948 avec la **création des Sucreries de Bourbon par Emile Hugot**, centralien fils d'Anatole. Il parvient à regrouper quelques familles autour de lui, Chateauxvieux, Isautier...et commence avec les usines de La Convenance, l'Eperon, Savana et Grands Bois. Dès 1950, il y rajoute La Mare des Adam de Villiers puis Stella Matutina. Il commence alors à devenir une référence professionnelle internationale avec le surnom de « Monsieur Sucre ». En 1965, quand il ouvre son bureau avenue de Wagram, Bon Papa retrouve dans l'immeuble Joseph de Chateauxvieux, ingénieur de l'industrie agricole et alimentaire, représentant à Paris des Sucreries de Bourbon !

En parallèle, les autres groupes se restructurent aussi, Léonus Bénard achète la sucrerie des Casernes en 49 mais meurt en 52, Joseph Mourouvin meurt en 49 et Ravine Glissante ferme. En 1955, René Payet est obligé de constater la déroute financière de son usine de Quartier Français qu'il cède à un groupe de planteurs. C'est la fin d'une génération qui fait place à Emile Hugot.

En 1978 celui-ci acquiert l'usine de Bois Rouge avant de passer la présidence du groupe à **Jacques de Chateaufieux**, le fils de Joseph. Son profil est différent et sa formation porte une marque anglo-saxonne acquise lors de son MBA à l'université de Columbia de New York et au Boston Consulting Group. Il va adopter rapidement une politique de diversification, notamment dans la grande distribution et les hôtels dans la zone de l'Océan Indien. Il vendra toute son activité sucrière en 2001 au groupe coopératif Union SDA construit à partir de

Quartier Français qui deviendra l'année suivante Tereos en reprenant les activités de Béghin Say. Inutile de dire que la plupart de ces usines sont aujourd'hui en ruine ou converties en musée. Le Groupe Bourbon n'a plus son siège social dans l'île et s'est spécialisé dans les services maritimes (off shore pétrolier, remorqueurs, transport de vrac). Jacques de Chateaufieux a réalisé un remarquable parcours et a pris place parmi les hommes célèbres de son île. Il n'est toutefois pas le dernier représentant de la famille à l'avoir physiquement quittée. C'est une de ses tantes, **Marie-Thérèse**. Née en 1915 elle a été la dernière à gérer le domaine des Colimaçons qui est aujourd'hui le Conservatoire botanique national de Mascarin. Elle s'est faite une renommée locale en étant successivement la première femme de l'île, maire (Saint Leu de 1965 à 1983) et la première femme conseiller général, de 1970 à 1989.



***Ci-dessus : Jacques de Chateaufieux
Né en 1951***

***Ci-contre : Emile Hugot
1904-1993***

Les 2 PDG des Sucreries de Bourbon



CONCLUSION EN FORME DE RÉFLEXIONS

La première réflexion concerne la capacité d'intégration de la ville comparée à celle d'une île tropicale sucrière. Tant que la ville intègre une population locale qui partage la même culture et les mêmes valeurs, l'intégration se fait bien et l'idéal d'une égalité de droit de ses membres dans un cadre laïc est jouable. C'est le cas de la Toulouse du XIX^{ème} siècle qui entretient déjà un système éducatif solide. Mais l'exemple de la Réunion montre que cet idéal ne résiste pas quand les strates d'immigrants sont par trop disparates et que le flux est tel que les équipements culturels et sociaux ne peuvent plus faire face. Alors, les diverses populations se replient sur elles-mêmes, fondant des communautés résistantes à une dissolution dans une nation homogène. Fidèle à son idéal républicain, la France refuse un communautarisme que les pays anglo-saxons ont adopté depuis longtemps. Le système intégrationniste nécessite des investissements lourds pour homogénéiser les générations nouvelles, notamment dans l'éducation. L'Etat en a-t-il encore les moyens ?

La seconde réflexion concerne la réponse que fit Joseph de Chateaueux quand son cadet Louis lui demanda ce qu'il pensait de son projet d'union avec Suzanne Craman ; « si les Larrard l'ont fait, tu peux le faire ». Apocryphe ou non, cette réponse m'a toujours interpellé tant les façons de se comporter me semblaient différentes. En écrivant ces lignes j'ai réalisé combien les Larrard de la Saintonge rurale du XIX^{ème} siècle ressemblaient aux planteurs de la Réunion : eux aussi tournaient en rond dans leurs unions, cousinant à l'envi avec les Boisredon, les Guippeville, les Vétillart du Ribert, les Chemineau et les Sarrau ; eux aussi donnaient leurs enfants à l'église (pour les seuls Larrard, 2 religieuses et un prêtre ; voir « les Enseignants de ma Parenté ») ; eux aussi avaient envoyé un fils aux zouaves pontificaux ; eux aussi étaient de grands propriétaires terriens ; eux aussi traînaient dans leur mémoire le souvenir d'un ministre ultra légitimiste, Denis de Peyronnet, qui fut le garde des sceaux de Joseph de Villèle*. Eux aussi, conservateurs et cléricaux étaient devenus minoritaires dans une province politiquement opportuniste et de mentalité laïque.

Sans même évoquer l'écart avec les Craman, il faut dire que les Larrard avaient quitté tôt la Saintonge et tant les Basse, négociants en vin à Bordeaux, que les Dastre, banquiers à Saint-Gaudens, avaient changé les mentalités. Profondément ou marginalement ? A quelle vitesse mutent les ressorts profonds de notre caractère, de notre culture familiale ? Nos proches parents membres des ligues de droite dans la première moitié du XX^{ème} siècle m'incitent à opter pour le temps long.

C'est pour cette raison que je pense qu'il faut connaître l'histoire de ses aïeux ; cette quête du souvenir fait partie de notre « connais-toi toi-même ». Notre compréhension de nous même passe par la mémoire enfouie de nos ancêtres, colportée de génération en génération, qui git au fond de nous.

Que ces opuscules que je vous donne chaque année ne soient pas pour vous uniquement de vieilles histoires d'un temps oublié dont vous avez perdu la clef, mais un exercice de retour sur soi, de distanciation et de prise de conscience. Souvenez-vous qu'il faut reculer pour mieux voir.

Patrice de Larrard, le 17 mars 2012

* Un lien existe entre ces deux familles car Guillaume Dalon, préfet sous la Restauration, épousa successivement Doly de Peyronnet, fille du ministre, puis, après son décès, Céline Panon Desbassyns, fille de Philippe Panon Desbassyns (page 23) et donc nièce du ministre Villèle.





